

17 - La route de la lentille verte

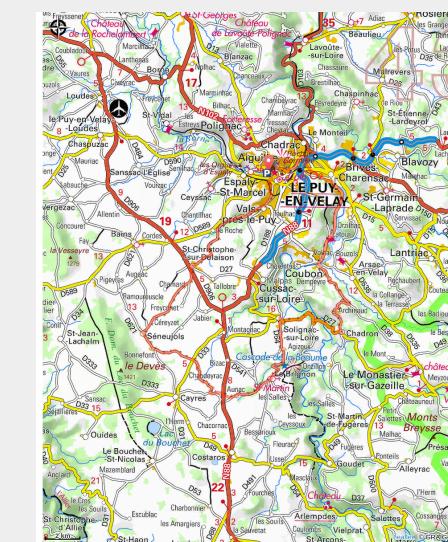
C.A. du Puy-en-Velay



No photo

Les bords de la Loire et les plateaux volcaniques pour la célèbre culture de la lentille verte AOP du Puy-en-Velay n'auront plus de secrets pour les cyclistes confirmés ! Le fleuve Loire en ligne de mire sur les rives de Brives-Charensac, Coubon, Chadron puis Solignac-sur-Loire avant de parcourir les bords du Mont Devès.
Le Puy-en-Velay, capitale européenne des chemins de Saint-Jacques

Le Puy-en-Velay est un joyau patrimonial au cœur de la région Auvergne Rhône-Alpes. Départ de la Via Podiensis, principal chemin en Europe vers Saint-Jacques-de- Compostelle, Le Puy-en-Velay est un site exceptionnel préservé des atteintes du temps.



Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 3 h

Longueur : 55.2 km

Dénivelé positif : 919 m

Difficulté : Intermédiaire

Échelle de cotation :

Pente : 8 à 9 %

Type : Boucle

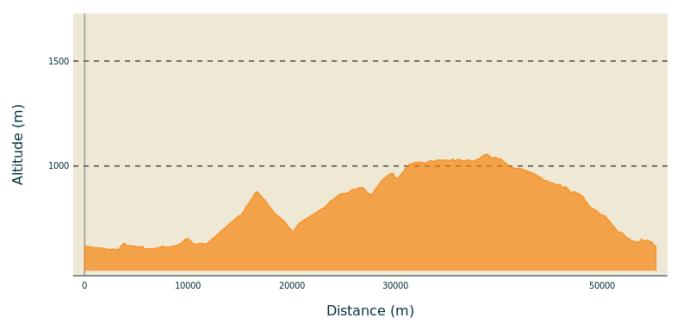
La ville réserve bien des surprises aux visiteurs : son secteur sauvegardé de 35 hectares avec la Cathédrale et l'Hôtel-Dieu, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle témoigne de la richesse de son architecture et de son histoire. La statue Notre-Dame de France fait figure d'emblème sur son piédestal, point culminant de la ville et veillant sur la cité mariale.

Ville d'art, centre artistique et culturel, lieu d'échanges et de rencontres, Le Puy-en-Velay offre toute l'année des animations nombreuses et variées. La capitale du Velay est aussi un lieu idéal de villégiature pour découvrir une région dont le volcanisme a façonné la beauté des paysages.

Itinéraire

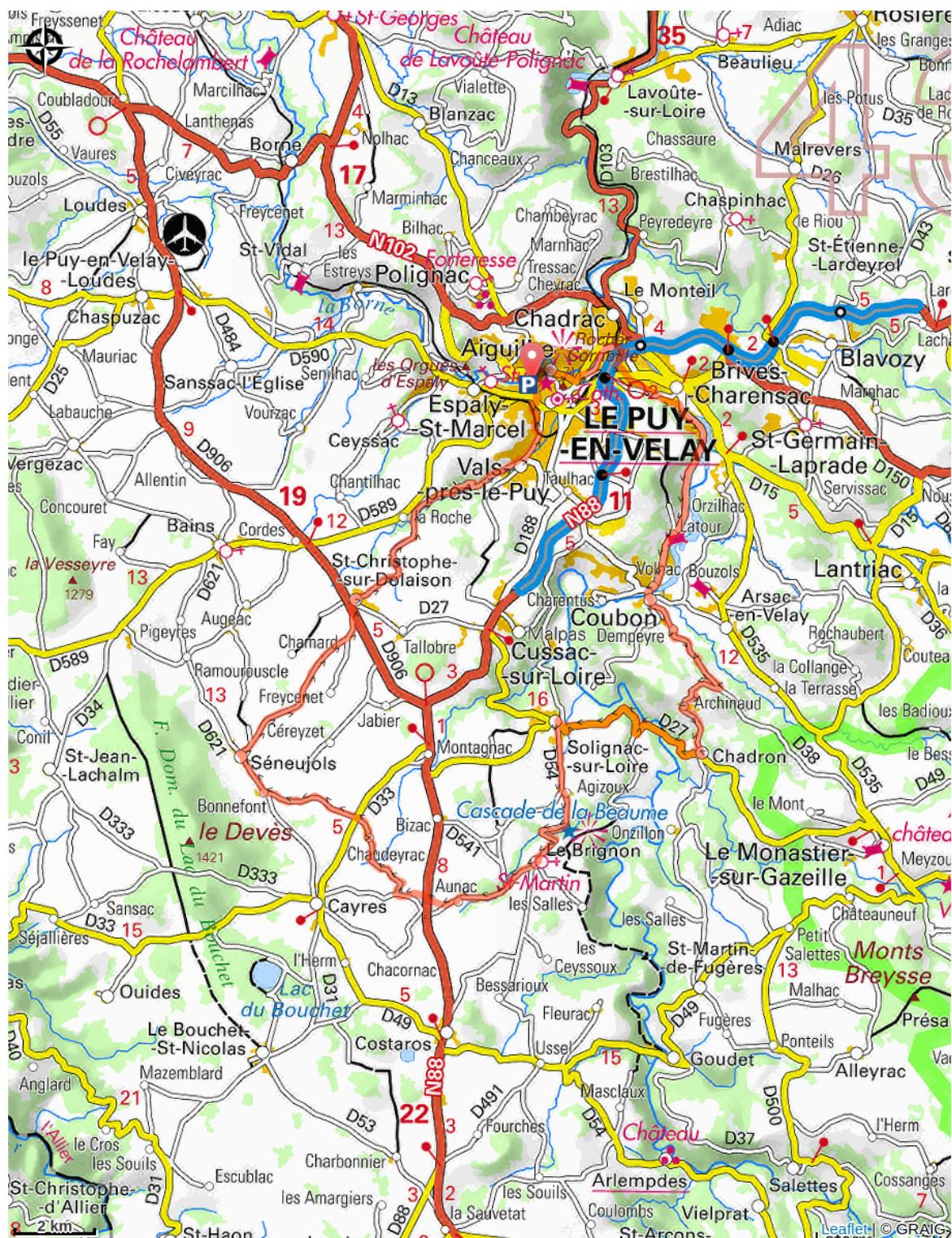
Départ : Place de la Libération
Communes : 1. Le Puy-en-Velay
2. Aiguilhe
3. Brives-Charensac
4. Coubon
5. Chadron
6. Solignac-sur-Loire
7. Le Brignon
8. Cayres
9. Séneujols
10. Bains
11. Saint-Christophe-sur-Dolaison
12. Vals-près-le-Puy

Profil altimétrique



Altitude min 602 m Altitude max 1057 m

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Prudence lors de la traversée de la D 33 après Espinasse.